

Bilan économique 2015 : le premier bilan annuel de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes

Le 1^{er} janvier 2016 est née la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes. Le bilan économique 2015 est calé sur ce nouvel espace institutionnel, et succède donc aux bilans d'Auvergne et de Rhône-Alpes qui étaient réalisés jusqu'en 2014.

Le titre de l'édito du bilan 2014 était « En attendant la reprise... ». La reprise économique s'est bien amorcée au 2nd semestre 2014 dans les économies avancées et en France. Elle s'est consolidée tout au long de l'année 2015. Son rythme a été suffisant pour stabiliser le chômage, mais pas encore pour le faire baisser de manière significative. Le taux de chômage n'a que très peu évolué entre l'été 2014 et la fin 2015, tant au niveau national que régional. L'industrie et la construction ont continué à perdre des emplois, tandis que le commerce et les services aux entreprises et aux particuliers en gagnaient.

La nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes a confirmé ses atouts, avec un taux de croissance de l'emploi salarié de 0,8 % sur l'année 2015, contre 0,5 % au niveau national, et un taux de chômage (8,9 % fin 2015) qui reste inférieur de plus d'un point au taux national.

Comme en témoignent les différents chapitres de ce bilan, le principal atout de la nouvelle région, deuxième de France par la taille et dans les toutes premières pour le dynamisme économique, est la diversité de son tissu économique. L'industrie, les services métropolitains, l'économie résidentielle et touristique, l'agriculture et l'agroalimentaire, très présents dans la région, se renforcent mutuellement.

La région a connu les mêmes difficultés que le reste du territoire national, notamment dans la construction et dans l'industrie. Certains secteurs, au contraire, se sont bien portés, notamment le commerce ou les services marchands. La fréquentation touristique a été bonne, dans tous les départements de la région. Mais le développement économique ne suffit pas à caractériser la qualité de la vie. Pour la première fois, le bilan comporte un chapitre « Énergie-climat » qui apporte des informations synthétiques particulièrement intéressantes sur le bilan climatique, la qualité de l'air ou le développement des énergies propres dans la région en 2015.

Le bilan économique 2015 Auvergne-Rhône-Alpes complète ce tableau, en fournissant au lecteur, pour la première fois, une photographie économique précise de la nouvelle région en construction.

Coordonné et réalisé par l'Insee, il s'appuie sur des contributions de plusieurs services de l'État et de la Banque de France. Que chaque contributeur soit, à nouveau, remercié pour sa participation à cet édifice commun.

Pascal Oger
Directeur régional de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes